

Témoignage de Hervé Bétard

Je ne suis pas en mesure de donner des statistiques précises mais, grosso modo, dans l'enseignement privé de l'académie de Nantes, 1^{er} et 2nd degrés confondus, l'année scolaire dernière, environ une cinquantaine de demandes de ruptures conventionnelles mais peu d'entre elles ont été acceptées. Des démissions, tous les ans, environ une dizaine, des jeunes stagiaires mais aussi des enseignants avec une dizaine d'années ou plus d'expérience ou des suppléants qui en ont marre d'être mal menés.

Les motifs :

- Essoufflement, fatigue, burn out
- Déception du métier
- Cruel manque de reconnaissance de l'institution
- Salaire pas assez élevé
- Surcharge de travail
- Nombre important de réunions dont beaucoup ne servent à rien
- Trop de bénévolat : fêtes d'école, spectacle, kermesse, classe de découverte, catéchèse, portes ouvertes, travaux d'entretien, surveillances...
- ...

J'ai un exemple précis d'un prof de philo qui a demandé une rupture conventionnelle car il a eu un accident de travail en rentrant du boulot. Il est handicapé, la reconnaissance de l'institution est quasi nulle ! Il ne peut plus rester trop longtemps debout ni suffisamment longtemps assis pour corriger ses copies.

Un prof d'hôtellerie qui ne se reconnaît plus dans les programmes, dans ce qu'on lui demande d'enseigner, dans la validation des acquis de ses élèves qui évincent tout le sérieux et la rigueur. Il est en arrêt de travail et demande une rupture conventionnelle.

Un autre exemple avec cette collègue du 1^{er} degré qui a démissionné pour s'installer à son compte dans l'accompagnement de la scolarité des élèves : frustrée de ne pas pouvoir répondre aux besoins de chaque élève dans une classe de 30 !

Une autre qui a pris une disponibilité pour tenir des gîtes / chambres d'hôtes.

La liste n'est pas exhaustive mais je pense que cela devrait alimenter vos débats.